



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 04 novembre 2019 à 18h30

- Décide d'adjuger les travaux de revêtement du chemin des Gorges à l'entreprise Perrin Frères S.A. pour un montant de Chf 39'732.90 ;
- Décide d'approuver le budget sous forme de forfait arrêté à Chf 56'000.—établi par le bureau B. Schenk S.A., en vue de la déviation des collecteurs EC/EU sur parcelle N°688, sise rue de Burtigny 11 ;
- Décide de soutenir la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP) ;
- Décide de recevoir les candidats au poste de boursier/ère communal/e mis au concours ;
- Décide de solliciter l'accord de M. Prix quant à la facturation de l'eau à ses citoyens à raison de Chf 3.83/m³ pour l'année 2020, dans le cas où le préavis N°15/19 ne devait pas être approuvé, voire serait repoussé au Conseil communal du 12 décembre 2019.

La Municipalité